



COMMUNE DE
CHOULEX

RAPPORT ADMINISTRATIF
2024



LE MOT DU MAIRE	4
ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE CHOULEX	6
CONSEIL EXÉCUTIF	8
BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL	9
CONSEILLERS MUNICIPAUX	10
COMPOSITION DES COMMISSIONS	12
RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL	14
RAPPORT DES COMMISSIONS	16
FONDATION IMMOBILIÈRE	20
COMPAGNIE 302	26
POLICE MUNICIPALE	29
GARDES RURAUX	33
ÉTAT CIVIL	36
NATURALISATIONS	39
OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE	40
COMPTE RENDU FINANCIER	42
COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2024	44



Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

Conformément aux prescriptions de la Loi cantonale, article 48 let.e sur l'Administration des Communes (LAC) du 13 avril 1984, l'Exécutif communal se doit d'établir un rapport administratif et compte-rendu financier 2024 et de le présenter au Conseil municipal.

Cette quatrième année de législature a encore été riche en projets divers et variés parmi lesquels on peut citer :

- La validation de notre mise à jour du Plan Directeur Communal par le Conseil d'État en date du 17 avril 2024.
- L'entretien et la réfection des routes et chemins communaux.
- La dépose fin septembre du Plan Localisé de Quartier (PLQ) de l'entrée ouest de Choulex auprès des services de l'État pour enquête technique.
- La réfection complète du toit de la salle communale.
- La sécurisation des entrées dans le village sur la route cantonale avec des mesures à l'essai sous forme de chicanes.
- La poursuite de la mise en place de la politique de stationnement.
- La création du club des aînés.
- La finalisation de la réfection du préau de l'école avec le marquage des jeux au sol.
- La mise en place d'un nouveau système de dépose des déchets encombrants à la suite de la résiliation du contrat avec Mobilitri.
- La poursuite des réflexions sur l'aménagement routier dans le cœur du village de Choulex.
- Dans le cadre de notre politique environnementale, le remplacement des éclairages de la salle communale, de la mairie et du Café des Amis par des LED.

La situation financière de la commune est saine puisque 2024 se termine sur un bénéfice de CHF 1'780'497,97.-. Le Conseil municipal a décidé d'attribuer CHF 1'500'000.- à la réserve conjoncturelle.

Malgré ce chiffre, il convient de rester prudent pour l'avenir.

Comme l'an passé et au risque de me répéter, je me dois de souligner les nombreux défis qui attendent les élus de cette nouvelle législature qui commencera au 1er juin 2025.

En premier lieu, la finalisation du projet de l'entrée ouest. Ceci nécessitera, dès la phase de construction, de gros emprunts qui vont venir grever les frais financiers au niveau du budget de fonctionnement.

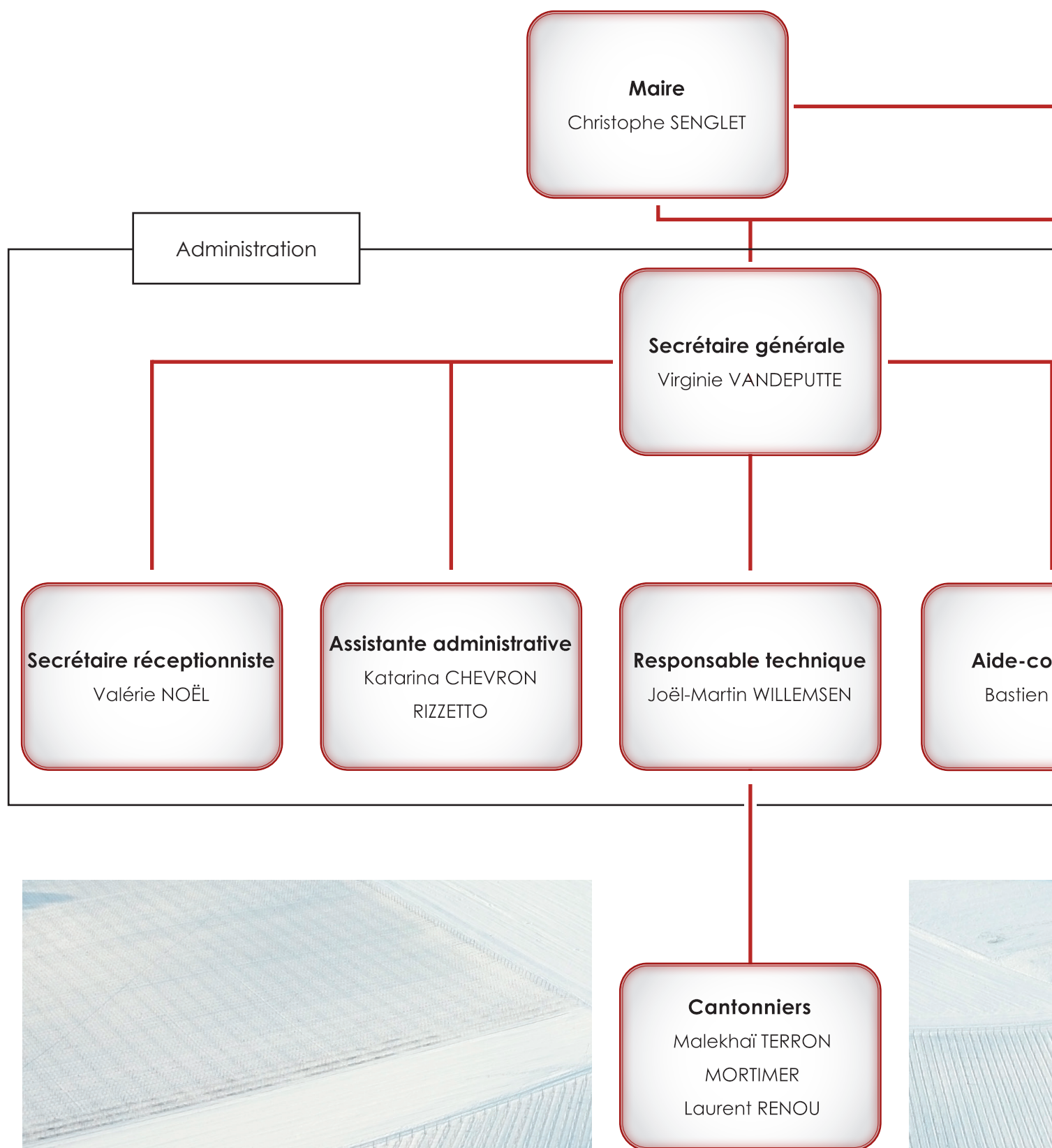
Puis il conviendra, pour nos élus, de rester vigilants sur les projets de report de charges sur les communes, voulus par le canton.

Enfin, tenter de maîtriser l'augmentation constante des charges de certains groupements intercommunaux ou fondations.

Pour finir, je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent à la gestion, à l'animation et au bien vivre de cette magnifique commune et je souhaite tout le meilleur à la nouvelle équipe qui va reprendre le flambeau.

Christophe Senglet
Maire





ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE CHOULEX

Adjointes

Anne MEYLAN
Delphine KRÄHENBÜHL

Comptable
RIVOLLET

Conciergerie
Christine GEINOZ

Patrouilleurs scolaires
Alexandre JOUSSON
Adolfo SEIXAS DE ALMEIDA

Employée
restaurant scolaire
Martine MONACHON





Christophe SENGLET
Maire (Entente communale)

Conseiller 2007 – 2011
Adjoint 2011 – 2020
Maire depuis 2020

Dicastères : Administration, Finances-Sécurité, Représentation
Canton et ACG



Delphine KRÄHENBÜHL
Adjointe (Une voie pour demain)

Conseillère 2008 – 2020
Adjointe depuis 2020

Dicastères : Agriculture-Environnement-Développement
durable, Aménagement-Mobilité, Scolaire-Jeunesse-Petite
enfance, Sociale-Aînés



Anne MEYLAN
Adjointe (Entente communale)

Conseillère 2011 – 2020
Adjointe depuis 2020

Dicastères : Animation-Culture-Sports, Bâtiments-Préavis,
Information-Naturalisations, Routes-Canalisations-Cimetière

« *In viam pacis !* »
Tout par les voies de la paix !

Présidence



De janvier à juin 2024

Franziska PILLY SCHLUEP
Entente communale



De juin à décembre 2024

Aloys BAUDET
Nouvelle génération

Vice-présidence



De janvier à juin 2024

Aloys BAUDET
Nouvelle génération



De juin à décembre 2024

Carole MATHEZ
Dialogue

Membre



De janvier à juin 2024

Yvette GUIBERT
MONGILARDI
Dialogue



De juin à décembre 2024

Léonore COMIN
Entente communale

Secrétariat



Katarina CHEVRON RIZZETTO
Assistante administrative

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Aloys BAUDET
(NG)
Conseiller depuis 2020



Jean BINDER
(EC)
Conseiller depuis 2015



Léonore COMIN
(EC)
Conseillère depuis 2020



Lucien DÉRUZ
(NG)
Conseiller depuis 2015



Pascal DROZE
(D)
Conseiller depuis 2015



Nathalie FAVRE
(Indépendante)
Conseillère depuis 2020



Yvette GUIBERT
MONGILARDI (D)
Conseillère depuis 2020



Carole MATHEZ
(D)
Conseillère depuis 2020



Quentin MEYLAN
(NG)
Conseiller depuis 2020



Christine SCHAUB
(EC)
Conseillère depuis 2020



Franziska PILLY
SCHLUEP (EC)
Conseillère depuis 2020



Jérôme SCHÖNI
(EC)
Conseiller depuis 2015



Brett THEUS
(NG)
Conseiller depuis 2020

Dialogue (D) | Entente communale (EC) | Nouvelle génération (NG)



AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

Membre de l'Exécutif : Delphine KRÄHENBÜHL

Présidente : Carole MATHEZ

Membres : Aloys BAUDET, Léonore COMIN, Lucien DÉRUAZ,
Nathalie FAVRE (voix consultative),
Yvette GUIBERT MONGILARDI et Christine SCHAUB

AMÉNAGEMENT-MOBILITÉ

Membre de l'Exécutif : Delphine KRÄHENBÜHL

Président : Jean BINDER

Membres : Aloys BAUDET, Pascal DROZE,
Nathalie FAVRE (voix consultative), Carole MATHEZ,
Quentin MEYLAN, Franziska PILLY SCHLUEP
et Jérôme SCHÖNI

ANIMATION-CULTURE-SPORTS

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président : Brett THEUS

Membres : Léonore COMIN, Nathalie FAVRE (voix consultative),
Carole MATHEZ, Quentin MEYLAN,
Yvette GUIBERT MONGILARDI
et Christine SCHAUB

BÂTIMENTS-PRÉAVIS

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président : Lucien DÉRUAZ

Membres : Léonore COMIN, Nathalie FAVRE (voix consultative),
Yvette GUIBERT MONGILARDI,
Christine SCHAUB, Jérôme SCHÖNI
et Brett THEUS

FINANCES-SÉCURITÉ

Membre de l'Exécutif : Christophe SENGLET

Président : Jérôme SCHÖNI

Membres : Jean BINDER, Lucien DÉRUAZ, Pascal DROZE,
Quentin MEYLAN et Franziska PILLY SCHLUEP

INFORMATION-NATURALISATIONS

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Présidente : Christine SCHAUB

Membres : Aloys BAUDET, Léonore COMIN, Lucien DÉRUAZ,
Nathalie FAVRE (voix consultative),
et Yvette GUIBERT MONGILARDI

ROUTES-CANALISATIONS-CIMETIÈRE

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président : Quentin MEYLAN

Membres : Aloys BAUDET, Jean BINDER, Pascal DROZE,
Franziska PILLY SCHLUEP et Jérôme SCHÖNI

SCOLAIRE-JEUNESSE-PETITE ENFANCE

Membre de l'Exécutif : Delphine KRÄHENBÜHL

Présidente : Léonore COMIN

Membres : Jean BINDER, Carole MATHEZ, Quentin MEYLAN,
Franziska PILLY SCHLUEP et Brett THEUS

SOCIALE-AÎNÉS

Membre de l'Exécutif : Delphine KRÄHENBÜHL

Président : Pascal DROZE

Membres : Jean BINDER, Lucien DÉRUAZ, Yvette GUIBERT MONGILARDI,
Franziska PILLY SCHLUEP, Christine SCHAUB et Brett THEUS



12 février 2024

- Délibération pour l'ouverture d'un crédit d'investissement de 140'000 francs destiné au remplacement des installations d'éclairage du stade et du coffret électrique ;
- Pour un aménagement de la zone sportive-agorespace, motion de la commission Animation-Culture-Sports ;
- Demande de naturalisation.

18 mars 2024

- Délibération pour la modification du règlement relatif à l'octroi de prestations sociales ;
- Délibération pour le règlement relatif à l'attribution de subventions destinées aux œuvres sociales du canton de Genève.

22 avril 2024

- Présentation du Pacte climatique SIG ;
- Présentation des comptes 2023 de la commune ;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 destiné à couvrir le coût de l'achat d'un four professionnel pour le Café des Amis.

13 mai 2024

- Délibération pour l'approbation des comptes de l'exercice financier 2023 ;
- Délibération pour l'approbation des comptes de la Fondation immobilière de la commune de Choulex pour l'exercice 2023 ;
- Délibération pour l'approbation des comptes du groupement intercommunal des sapeurs-pompiers compagnie 302 pour l'exercice 2023 ;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit complémentaire pour les travaux de réfection de la toiture de la salle polyvalente ;
- Délibération pour la modification des limites de zones situées au chemin de la Gouille-Noire 41, parcelle 2789 ;
- Élection du bureau du Conseil municipal pour 2024-2025.

24 juin 2024

- Délibération pour l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire pour modifier le revêtement de la place de jeux située au chemin des Briffods ;
- Délibération pour l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire pour modifier le revêtement de l'espace de jeux de la cour de récréation de l'école de Choulex ;

- Délibération pour l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire pour les aménagements routiers au chemin des Princes et au carrefour du chemin des Princes et de la route de Pressy ;
- Délibération pour l'octroi d'un crédit d'investissement destiné aux aménagements de la route de Choulex, entre la Croix de Choulex et le chemin de la Gouille-Noire ;
- Délibération pour l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire afin de compenser les coûts liés aux remplacements d'employés communaux par des tiers.

26 septembre 2024

- Délibération pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 destiné à construire des coffrets supplémentaires pour des urnes funéraires ;
- Délibération pour la modification du règlement de la commune de Choulex relatif à la délivrance d'autorisation de fouilles ;
- Délibération pour l'approbation du règlement relatif à l'abrogation du Règlement de l'attribution du « Coup de chapeau » et l'instauration d'un nouveau règlement sans limite d'âge ;
- Demande de naturalisation.

14 octobre 2024

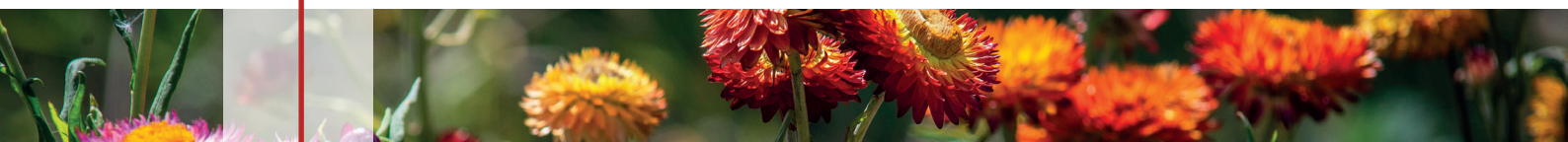
- Présentation du budget 2025 ;
- Résolution pour le Plan localisé de quartier (PLQ) pour l'entrée ouest du village.

11 novembre 2024

- Deuxième présentation du budget 2025 ;
- Attribution du Mérite choulésien – commission à saisir ;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 destiné à un amortissement complémentaire pour la réalisation des aménagements de surface du hameau de Bonvard ;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 destiné à un amortissement complémentaire pour les travaux de la mise en séparatif des canalisations du hameau de Bonvard ;
- Délibération pour l'octroi d'un crédit complémentaire pour les travaux de réfection de la toiture de la salle polyvalente.

9 décembre 2024

- Délibération pour le budget de fonctionnement annuel 2025, du taux des centimes additionnels ainsi que de l'autorisation d'emprunter ;
- Délibération pour l'approbation d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU ;
- Délibération pour l'augmentation des indemnités des adjointes au Maire.



COMMISSION AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commission s'est réunie à sept reprises.

Elle a eu l'occasion de traiter les sujets suivants :

- Organisation de la journée « environnement » du 27 avril 2024 ;
- Organisation de la journée « environnement » du 5 octobre 2024 ;
- Attribution des subventions 2024 ;
- Estimation des besoins de la Commission pour le budget 2025 (événements et subventions).

COMMISSION AMÉNAGEMENT-MOBILITÉ

La commission s'est réunie à trois reprises.

Elle a eu l'occasion de traiter les sujets suivants :

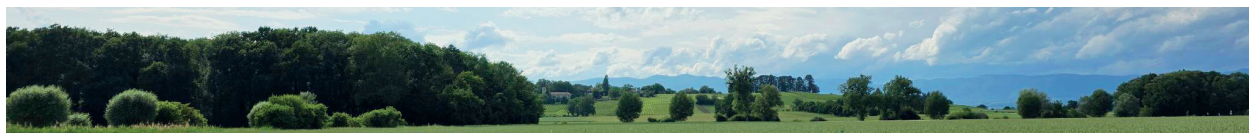
- En commission élargie à l'ensemble du Conseil municipal pour le Plan localisé de quartier envisagé à l'entrée ouest du village ;
- Modification de zone dans le secteur de la Gouille-Noire (parcelle 2789) ;
- Etude de la politique du stationnement ;
- Présentation du budget 2025 pour les rubriques relatives à l'aménagement et à la mobilité.

COMMISSION ANIMATION-CULTURE-SPORTS

La commission s'est réunie à trois reprises.

Elle a traité des sujets suivants :

- Attribution des subventions 2024 ;
- Organisation de la soirée « culture » du 15 février 2024 avec Sophie Lavaud ;
- Organisation de la soirée « culture » du 30 septembre 2024 avec Roadmovie ;
- Attribution du Mérite choulésien 2024 ;
- Organisation du concert de l'Avent du 5 décembre 2024 ;
- Planification des événements 2025.



COMMISSION BÂTIMENTS-PRÉAVIS

La commission s'est réunie à trois reprises.

Elle a eu l'occasion de traiter les demandes de préavis de l'Office cantonal des autorisations de construire (OAC).

Ces demandes ont porté sur la transformation d'une ancienne laiterie, la transformation d'une habitation, la démolition d'une villa, la construction d'un immeuble de logements, la rénovation et l'agrandissement d'un ancien corps de ferme ou encore sur la transformation d'une villa.

COMMISSION FINANCES-SÉCURITÉ

La commission s'est réunie huit fois.

Elle a eu l'occasion de traiter les sujets suivants :

- Le projet de remplacement des installations d'éclairage et du coffret électrique du stade ;
- Les comptes communaux 2023 ;
- Les comptes 2023 de la Fondation immobilière de Choulex ;
- Les comptes 2023 du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres ;
- Le projet d'achat d'un four professionnel pour le Café des Amis ;
- L'augmentation du budget 2025 pour la police municipale ;
- La présentation du projet d'achat d'un véhicule GOUPIIL inclus dans le budget de fonctionnement ;
- Le projet de revêtement de la place de jeux située au chemin des Briffods ;
- Le projet de modification du revêtement de l'espace de jeux de la cour de récréation ;
- Le projet des aménagements routiers au chemin des Princes et à la route de Pressy ;
- Le projet d'aménagements de la route de Choulex entre la Croix de Choulex et le chemin de la Gouille-Noire ;
- Les coûts liés au remplacement temporaire des employés communaux ;
- Le projet d'agrandissement du columbarium du cimetière ;
- La présentation du plan financier du projet de construction de l'entrée ouest ;
- Le budget 2025.

COMMISSION INFORMATION-NATURALISATIONS

La commission s'est réunie à deux reprises pour répondre aux demandes de naturalisation d'une famille de quatre personnes puis d'une requérante seule.

Elle s'est prononcée unanimement en leur faveur à l'issue des rencontres en présentiel avec les requérants.

COMMISSION ROUTES-CANALISATIONS-CIMETIÈRE

La commission s'est réunie une fois.

Elle a traité des sujets suivants :

- Du projet d'aménagement du carrefour situé au chemin des Princes et à la route de Pressy ;
- De la situation au carrefour chemin des Briffods - route de Miolan ;
- Du projet d'aménagements de la route de Choulex ;
- De l'interdiction de stationnement au chemin des Landions ;
- Du revêtement à envisager au chemin de Champ-Dollon ;
- De la barrière au chemin du Chambet ;
- Des accotements routiers ;
- Du nettoyage des murs du cimetière et de la croix ;
- De l'entretien du chemin des Ecoliers ;
- Des travaux de mise en conformité des arrêts de bus « Chevrier » et « Choulex-village ».

COMMISSION SCOLAIRE-JEUNESSE-PETITE ENFANCE

Pendant l'année, la commission s'est réunie à cinq occasions.

Elle a eu l'occasion de traiter les sujets suivants :

- La transformation du goûter-poussettes en animation pour les tout-petits au mois de novembre ;
- La nouvelle place de jeux de la cour de récréation ;
- La soirée des jeunes citoyens ;
- Les promotions scolaires ;
- La fête de l'Escalade ;
- Le changement de formule du « Coup de Chapeau » pour « Le Mérite choulésien » ;
- Les paniers de naissance ;
- La présentation du budget 2025 pour les rubriques spécifiques ;
- La réforme du GIAP – Groupement pour le parascolaire ;
- L'attribution des subventions.



La commission s'est rencontrée cinq fois.

Les sujets suivants ont été traités :

- Le règlement sur l'octroi des subventions sociales ;
- Le règlement sur les prestations sociales ;
- L'organisation des animations et événements 2024 (le traditionnel repas des aînés du 21 avril, la sortie des aînés conjointe avec la commune de Puplinge du 3 octobre, les paniers des aînés) ;
- Attribution des subventions 2024 à caractère social ;
- L'information de la Fédération genevoise de coopération qui apporte une modification dans ses critères d'attribution des subventions et le choix des projets soutenus par la commission ;
- La planification des activités 2025 et le budget nécessaire.



RAPPORT DE GESTION 2024



La Fondation immobilière de la commune de Choulex est une fondation d'intérêt communal public dont les statuts ont été adoptés par décision du Conseil municipal de Choulex le 19 octobre 1998 et approuvés par arrêté du Conseil d'État du 12 janvier 2000.

Suite aux changements apportés à la Constitution genevoise, les statuts de la Fondation ont été modifiés et adoptés par le Conseil municipal le 11 mai 2015. Ces modifications ont été approuvées par décision du Département présidentiel du 1er juillet 2015.

De nouvelles modifications des statuts ont été adoptées par le Conseil municipal le 16 octobre 2017. Ces modifications ont été approuvées par décision du Département présidentiel du 5 décembre 2017. Les statuts ne peuvent être valablement modifiés que par décision du Conseil municipal de Choulex.

La Fondation est inscrite au registre du commerce et placée sous la surveillance du Conseil municipal de la commune de Choulex.

La Fondation n'a pas de fortune déterminée. Les biens affectés à son but sont constitués par :

- a) les terrains et bâtiments cédés par la commune de Choulex ou toute autre collectivité publique ;
- b) les subventions de la commune de Choulex, de l'État de Genève ou de la Confédération ;
- c) les subsides, dons, legs et revenus du capital ;
- d) le bénéfice net accumulé.

BUT STATUTAIRE

La Fondation a pour but de mettre, le cas échéant d'aider à mettre, à disposition de la population de Choulex en priorité des logements confortables à loyers correspondant aux besoins de la population selon la législation cantonale et fédérale en matière de logement à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

À cet effet, la Fondation peut, en propre ou en participation avec des collectivités ou personnes de droit public ou privé, effectuer toutes opérations en rapport avec son but, notamment :

- a. acquérir ou se faire céder à titre gratuit tous immeubles ou parties d'immeubles ;
- b. concéder ou se faire concéder tous droits de superficie ;
- c. acquérir toutes actions de sociétés immobilières ou part sociales de sociétés coopératives, constituer ou dissoudre de telles sociétés ;
- d. construire ou faire construire tous immeubles, exécuter ou faire exécuter tous travaux d'équipement ;
- e. transformer tous immeubles ;
- f. effectuer toutes études ;
- g. contracter tous emprunts ;
- h. vendre ou céder en gage tous immeubles, construits ou non, ainsi que toutes actions de sociétés immobilières ou parts sociales de sociétés coopératives ;
- i. gérer ou faire gérer tous immeubles pour elle-même ou pour le compte de tiers, ou faire exploiter tous immeubles.

À titre exceptionnel, la Fondation peut accorder tous prêts consolidés de nature à favoriser la réalisation du but social.



STRUCTURE ET ORGANISATION

Conseil de Fondation

La Fondation est administrée par un **conseil de 7 à 9 membres** composé comme suit :

- a. 1 membre de l'Exécutif communal qui en fait partie de droit ;
- b. 2 membres élus par l'Exécutif communal, choisis dans la mesure du possible parmi des personnes ayant une expérience en matière économique, juridique, financière ou technique ;
- c. 3 membres élus par le Conseil municipal, dont au moins 2 conseillers municipaux ;
- d. 1 à 3 membres désignés par cooptation par le Conseil de Fondation.

Les membres du Conseil de Fondation sont élus en principe pour une période de 5 ans, qui débute le 1er janvier de l'année suivant le début de chaque législature communale. Ils sont réputés démissionnaires pour le 31 décembre de l'année marquant la fin d'une législature communale. Ils sont directement rééligibles.

Législature 2020-2025		
Président	Monsieur Patrik Rechsteiner	
Vice-présidente	Madame Anne Meylan	
Membres	Monsieur Aloys Baudet	Monsieur Pascal Droze
	Monsieur Marco Pistara	Monsieur John Schmalz
	Monsieur Jérôme Schöni	

Organe de contrôle, comptabilité

Vérificateur des comptes : Fiduciaire Global Audit SA
Monsieur Alain Gimmi

Mandataire comptable : Monsieur Eric Soler

Commune de Choulex : Monsieur Bastien Rivollet

Secrétariat

Pour l'année 2024, Madame Nadine Rivollet avait la charge du secrétariat de la Fondation.



ACTIVITÉS 2024

Introduction

2024 fut une année de forte activité ; **la Fondation** est **associée au Comité de pilotage du projet de l'entrée ouest**, du fait de ses connaissances de l'immobilier, du patrimoine ainsi que de son expertise dans le domaine de la construction. Elle souhaite mettre ses compétences au service de la commune de Choulex.

Le rythme des séances mensuelles permet d'établir un programme précis des besoins au stade des avant-projets, ce qui permettra une plus grande précision pour **l'élaboration du coût de construction** de ces 4 ouvrages. À cette fin, la Fondation a également esquissé un **plan financier** global qu'elle a présenté en commission des finances communales choulésiennes.

La collaboration et l'implication du Bureau JBA Joud Beaudoin sont remarquables, ce Bureau n'hésitant pas à remettre l'ouvrage sur le métier pour gagner en habitabilité ou confort d'un appartement ou d'une zone de crèche.

En ce qui concerne les **améliorations énergétiques**, l'ensemble des vitrages de la Gouille-Noire a été remplacé par des triples vitrages ; l'étape suivante sera le renforcement de l'isolation dalle sur sous-sol.

Les comptes de la Fondation se résument comme suit :

Charges d'exploitation	CHF	940'564,61
Revenus	CHF	1'430'481,53
Résultat avant amortissements	CHF	489'916,92
Amortissements des emprunts	CHF	400'000,00
Résultat opérationnel	CHF	89'916,92

Engagements bancaires & amortissements :

		Au 01.01.2024	Amortissements	Au 31.12.2024
Chemin Gouille-Noire	CHF	2'150'000,00	100'000,00	2'050'000,00
Route Choulex 111	CHF	1'507'780,00	55'000,00	1'452'780,00
Route Choulex 113-115	CHF	3'439'600,00	65'000,00	3'374'600,00
Chemin Briffods 4	CHF	860'000,00	30'000,00	830'000,00
Route Choulex 106-108	CHF	3'500'000,00	0,00	3'500'000,00
Route Choulex 110-110A	CHF	5'100'000,00	150'000,00	4'950'000,00
Totaux	CHF	16'557'380,00	400'000,00	16'157'380,00

Conseil de Fondation

Le Conseil s'est réuni le 15 avril 2024. Il a adopté le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2023 et approuvé les modifications du « Règlement interne de la Fondation immobilière » et des « Directives concernant les critères d'attribution des logements ».

Bureau du Conseil et Commissions

Le Président et la Vice-présidente de la Fondation peuvent participer d'office à toutes les commissions.

Le Bureau du Conseil a tenu 5 séances :

- **5 février 2024** | Il a acté la vente du tracteur tonte des 111-113-115 route de Choulex, a approuvé les amortissements volontaires pour 2024, a présenté les modifications du règlement interne et des directives concernant les critères d'attribution des logements. Un point sur l'avancement du projet « entrée ouest » a été fait. Un accord a été donné pour le placement à la BCGe d'une partie des liquidités de la Fondation. La procédure pour la cession de la parcelle Bellecombe a été initiée.
- **25 mars 2024** | L'ordre du jour de l'Assemblée générale a été établi et approuvé. Le Bureau a pris position sur les mesures à entreprendre concernant la relocation de l'appartement 33 chemin de la Gouille-Noire.
- **3 juin 2024** | La rénovation de l'appartement 33 chemin de la Gouille-Noire a été acceptée selon proposition de la commission des travaux. La mise à jour du tableau des investissements énergétiques selon proposition de la commission des travaux a été acceptée.
- **26 août 2024** | Un point sur les dossiers en cours a été fait, notamment sur le placement à la BCGe, les travaux du 33 chemin de la Gouille-Noire et le projet « entrée ouest ».
- **28 octobre 2024** | La demande de la Commune de procéder au versement d'une participation de CHF 100'000.- sur le bénéfice de la Fondation a été traitée et un nouveau point sur les dossiers en cours a été fait.

La commission de l'attribution des logements et gestion du personnel a tenu 5 séances :

- **22 janvier 2024** | L'attribution de l'appartement 33 chemin de la Gouille-Noire a été traitée, les critères d'attribution ont été révisés.
- **19 février 2024** | L'appartement 33 chemin de la Gouille-Noire présente divers inconvénients qui entravent sa relocation, les différentes solutions à apporter sont étudiées.
- **7 mars 2024** | L'appartement 33 chemin de la Gouille-Noire est visité et les travaux à entreprendre sont déterminés.
- **18 mars 2024** | L'appartement 33 chemin de la Gouille-Noire fait l'objet d'un reclassement en 3½ pièces et d'une révision de loyer.
- **Le 6 mai 2024** | Une clause d'urgence demandée par la Commune a été traitée.

La commission des travaux de construction et rénovation a tenu 2 séances :

- **6 mai 2024** | Le plan des investissements énergétiques est mis à jour, les travaux de rénovation du 33 chemin de la Gouille-Noire sont étudiés.
- **7 octobre 2024** | La nécessité de rénover, par étapes, les salles d'eau des appartements de la Gouille-Noire est exposée ainsi que l'étude de faisabilité des isolations extérieures et toitures ; l'avancement du projet de production de chaleur au bois de pellets est exposé.

Le suivi énergétique et les travaux d'urgence sont gérés par le responsable technique, Joël Willemsen, la comptabilité courante et les paiements par Bastien Rivollet, tous deux employés de la commune de Choulex.

Nous les remercions pour la qualité de leurs prestations.



Rapport 2024

L'année 2024 a été une période active pour la compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres. Les équipes ont été impliquées dans une multitude de tâches, incluant les interventions, les gardes, les formations ainsi que des événements internes visant à renforcer la cohésion et le travail d'équipe.

Ce rapport offre un aperçu des principales réalisations de l'année, de l'état des effectifs, ainsi que des diverses missions accomplies.



Un exercice au centre de formation ECAP

Le 12 octobre 2024, la compagnie a participé à une journée de formation intensive au centre ECAP à Couvet.

Cet exercice a offert de précieuses opportunités d'apprentissage grâce à des infrastructures modernes et parfaitement adaptées à l'entraînement des sapeurs-pompiers.

Tout au long de la journée, les instructeurs ont su ajuster les niveaux de difficulté et adapter les scénarios en fonction des différents objectifs.

Cette formation s'est avérée être une expérience particulièrement enrichissante pour l'ensemble des participants.

BILAN 2024 DE LA COMPAGNIE

- La compagnie a enregistré l'admission de : Morgane DELL'ACQUA, Célia MANNINO et Louis DUCCINI ;
- La promotion de : Florence VALOT au grade de fourrier, Jean-Marc ZANNIDAKIS au grade de caporal ;
- La retraite de : Pascal DÉRUAZ ;
- Le Chef d'Intervention (CI), dont l'activité s'étend de 19 h 00 à 06 h 00 les week-ends et jours fériés, avec ou sans son groupe d'intervention, a été alarmé 40 fois, dont 20 sur la commune de Cologny, dans le cadre du partenariat ChoColVan.

- Les interventions, effectuées seuls ou en appui au SIS, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Alarmes	Choulex	Vandœuvres	Cologny CI uniquement
Animaux - sauvetage / récupération	2	2	1
Incendie - nature / véhicule / bâtiment / voie publique		1	2
Déblaiement - voie publique / arbre / branche	5	1	5
Inondation - nature / villa / bâtiment / voie publique	3	2	5
Prévention - nature / arbre / bâtiment		1	1
Fumée - bâtiment			2
Divers - fermeture/hydrante/récupération	1	2	4

- Plusieurs gardes de préservation ont été assurées lors de spectacles et de fêtes communales ;
- Un total de 5 exercices de compagnie, 7 exercices de protection respiratoire et un test d'effort physique ont été réalisés ;
- Une demi-journée a été consacrée au contrôle du réseau hydraulique.



- Un entretien des locaux, des véhicules et du matériel d'intervention a eu lieu tous les mois ;
- D'autres exercices spécifiques, tels que la formation antichute et des cours cadres, ont été organisés durant l'année ;
- 5 écoles ou sessions de formation ont été suivies au centre de formation du GSIS, comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Écoles / Cours

FOBA EQU A.

Alexandra PFEFFER + Vincent TAN + Christian BOYARIN + Géza GOEMOERI

SOF

Jean-Marc ZANNIDAKIS

FOBA EQU F.

Géza GOEMOERI

Conduite en urgence

Lorenzo PISTARÀ

Antichute

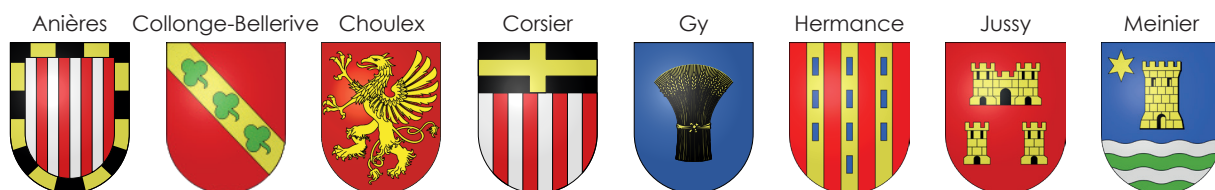
Maxine EHRlich

Au 31 décembre 2024, l'effectif de la compagnie était constitué de :

1 capitaine, 1 premier-lieutenant, 4 lieutenants, 2 sergents-majors, 1 fourrier, 4 caporaux, 2 appointés, 22 sapeurs et 3 aspirants, soit 40 membres, dont 6 femmes.



Capitaine Mathieu Cugno
Tél. +41 79 251 49 51
Mail. m.cugno@cp302.ch
www.cp302.ch



Lors de la séance de validation des budgets 2025 avec les magistrats des communes partenaires, qui s'est tenue le 19 juin 2024, certaines communes ont exprimé leur volonté d'augmenter leur contribution afin de permettre le recrutement d'un nouvel agent.

Les prestations de la police municipale aux communes liées par la convention intercommunale se répartissent de la manière suivante, au 31 décembre 2024 (identiques à 2023) :

Prestations de la police municipale en 2024			
Anières	70%	Gy	10%
Choulex	30%	Hermance	30%
Collonge-Bellerive	490%	Jussy	40%
Corsier	50%	Meinier	30%

Effectif

Le poste de la police municipale de Collonge-Bellerive est composé de 5 agents jusqu'au mois d'août, de 2 contrôleurs du stationnement (1 agent à 100 % et 1 agente à 50 % de janvier à août, puis à 80 % dès septembre), d'1 adjointe administrative, de 2 patrouilleuses scolaires, ainsi que de 2 contrôleurs du stationnement, saisonniers en contrat à durée déterminée (CDD). Ces derniers sont actifs sur le territoire des communes riveraines du lac de mai à septembre, du vendredi au dimanche.

Depuis le 1er janvier 2024, le sergent-major Filipe Loureiro a pris ses fonctions en tant que chef de poste. L'appointé Rui Jeronimo a été promu au grade de sergent en avril et assure le rôle de remplaçant du chef de poste.

L'effectif de la police municipale était de 5 agents jusqu'au mois d'août, à la suite du départ de l'ancien sergent-major.

Début septembre, l'équipe s'est renforcée avec l'arrivée de l'appointé Alexandre Besson, portant ainsi l'effectif à 6 agents.

L'équipe des contrôleurs du stationnement a été renforcée pour la quatrième année consécutive durant les mois de mai à septembre par l'engagement temporaire de 2 agents supplémentaires.

Ces derniers sont à la charge des communes riveraines du lac (Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance) et sont engagés à un taux d'activité de 50 %, assurant une présence sur le terrain exclusivement du vendredi après-midi au dimanche en début de soirée.



Nouveauté

Le **8 juin 2024**, la police municipale de Collonge-Bellerive a organisé un événement **« Café-Croissant »**, une **rencontre conviviale invitant la population à échanger avec les forces de l'ordre**. Le magistrat en charge de la sécurité, la police cantonale ainsi que l'ingénieur communal étaient également présents afin de répondre aux diverses questions des habitants.

Cet événement a rencontré un franc succès, tant auprès de la population que des forces de police, qui ont pu, au fil des **discussions**, mener de nombreuses **actions de prévention** sur divers sujets.

À noter que ce type d'événements s'est également tenu dans plusieurs communes partenaires, notamment à Anières, Corsier et Gy, où il a été très apprécié aussi. D'autres communes vont adhérer à ce projet dans les années à venir afin de **renforcer ce lien de proximité entre la police et la population**.



Quelques chiffres

- **64 patrouilles nocturnes** durant lesquelles la police municipale peut notamment intervenir sur les regroupements de jeunes ;
- **20 patrouilles le samedi** afin de privilégier le contact dans les commerces ;
- **6 513 amendes d'ordre** ont été délivrées sur l'ensemble des communes dont 3490 à Collonge-Bellerive ;
- À relever que les contrôleurs saisonniers du stationnement ont apposé durant leur engagement, soit de mi-mai à mi-septembre, 1344 amendes d'ordre sur les communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance. Leur taux d'activité de 50 % du vendredi au dimanche exclusivement, permet d'agir sur les nombreux véhicules en infraction, encombrant les chemins aux abords des accès au lac durant la période estivale ;
- **1 222 inscriptions dans notre main courante**. (Missions et réquisitions de la population ainsi que les demandes des communes).

Pour mémoire

Depuis le mois de **mai**, les agents de la police municipale ainsi que les contrôleurs du stationnement utilisent un **nouveau formulaire d'amende d'ordre**.

Grâce à un accès direct via un **QR code** présent sur les nouvelles amendes ou via une plateforme en ligne (www.ao-ge.ch), les contrevenants peuvent consulter les détails de l'infraction, accéder à la facture et procéder au paiement de manière centralisée. Il est également possible d'imprimer une facture ou de contester l'amende directement depuis cette plateforme.

Pour les personnes ne disposant **pas de smartphone ou d'un accès à Internet**, le **paiement** pourra toujours être effectué directement **dans les locaux de la police municipale**. Nos agents se tiennent à disposition pour tout renseignement concernant ce nouveau système.

Quelques missions

- **28** contrôles de **circulation** répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal ;
- **54** interventions liées aux **animaux** (problématiques canines, animaux morts sur la route) ;
- **40** interventions pour des **véhicules gênants** ;
- **55** interventions pour le **contrôle** et le suivi des **haies débordant sur la voie publique**.

Ces chiffres ne représentent qu'un aperçu des nombreuses missions auxquelles la police municipale est confrontée quotidiennement sur l'ensemble de notre territoire.

Séances et collaboration

L'année 2024 a été riche en séances pour la police municipale. Diverses réunions, en visioconférence et en présentiel, ont permis d'**organiser** avec succès plusieurs **manifestations d'envergure cantonale**, telles que le marathon de Genève et le triathlon.

Il est également important de souligner la bonne **collaboration** de longue date **entre la police municipale et le poste de police de la Pallanterie**. Ce partenariat permet des échanges constructifs et proactifs sur les problématiques rencontrées dans nos communes. Ci-dessous une liste non exhaustive des séances auxquelles la police municipale de Collonge-Bellerive a participé :

- séances mensuelles avec les responsables des polices municipales du canton (17 communes) ;
- séances mensuelles opérationnelles police de proximité (POLPROX) ;
- séances mensuelles entre responsables des polices municipales ;
- séances de coordination pour les manifestations communales et cantonales ;
- diverses séances avec nos partenaires des autres communes ;
- séances avec les autorités communales des différentes communes partenaires ;
- séances réseau.

Demandes de manifestations depuis 2016 Commune de Collonge-Bellerive uniquement								
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
31	15	17	23	10	21	32	35	35

À l'instar des années précédentes, la **police municipale de Collonge-Bellerive** supervise également un grand nombre de manifestations. Plusieurs **événements** ont été couverts **sur les huit communes partenaires** :

- Les promotions scolaires, les fêtes nationales ;
- Le festival Ajafest à Anières ;
- « Jazz sur la plage » à Hermance ;
- « Courir pour aider » à Meinier ;
- La vogue de Gy ;
- La fête de la courge à Corsier ;
- La fête de l'Escalade.

Pour conclure, la police municipale a su répondre efficacement aux besoins et aux attentes de la population en s'adaptant aux défis du terrain.

Grâce à une **présence régulière et visible**, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces ainsi que dans les parcs et places publiques, elle joue un **rôle essentiel dans la sécurité de proximité**. Par son dévouement, son écoute et sa proactivité, elle veille chaque jour à assurer la quiétude et le bien-être des concitoyens.



MISSIONS

- **Prévenir** les atteintes à l'aire agricole, en particulier aux terrains affectés ou appropriés à l'agriculture, y compris aux accès et aux délimitations, ainsi qu'aux valeurs naturelles qui s'y trouvent ;
- **Contrôler** et faire appliquer les règles en lien avec la gestion des déchets concernant l'ensemble du domaine public des communes, ainsi que les points de collecte des déchets (parcelles publiques et privées) ;
- **Réaliser les tâches administratives** résultant des contrôles effectués en particulier via les rapports hebdomadaires aux communes.

ORGANISATION DU SERVICE

Le service des gardes ruraux a son **bureau à la mairie de Jussy**. Il est composé de **3 collaborateurs** pour un équivalent temps plein (ETP) de 1,3 (130 %) collaborateurs. Cette année, le service a connu 1 départ pour 1 recrutement. **Madame Marion Travagli**, présente depuis la création du service, **a décidé de suivre un autre chemin**. Elle a été **remplacée par Monsieur Laurent Travagli** à compter du mois d'avril.

Les gardes ruraux ne se déplacent qu'à vélo électrique 25 km/h et à pied, selon la nature du terrain.

Les gardes ruraux **travaillent** étroitement **avec la police cantonale du poste de la Pallanterie, avec la police municipale de Collonge-Bellerive et les gardes faune**, pour assurer le respect de la campagne et de la biodiversité, le contrôle des véhicules en stationnement illicite, et surtout, le respect des terrains agricoles par les propriétaires de chiens peu scrupuleux.

Les gardes sont **habilités à verbaliser les contrevenants par des constats d'infractions et des dénonciations** aux mairies de Seymaz-Région - Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Puplinge, Vandœuvres. Bien que faisant également partie des communes de Seymaz-Région, la commune de Presinge s'est retirée à la fin de l'année 2023.



Notre action consiste aussi à **informer et sensibiliser** par des opérations de prévention au public afin de faire adopter des comportements en adéquation avec le milieu rural.

Nous avons constaté un nombre croissant d'infractions liées au stationnement les week-ends dans les zones sensibles. Les lieux identifiés sont :

- Route de Juvigny ;
- Chemin des Mansons ;
- Chemin de la Motte ;
- Chemin des Champs-Nouveaux ;
- Aux abords des chantiers en cours.

Une **nouvelle stratégie** a été mise en place au mois de juin 2024 **pour être au plus proche des problèmes d'incivilité** :

- Des patrouilles en binôme sont organisées dans les zones sensibles ;
- De même des patrouilles pédestres aux alentours des Marais.

INCIVILITÉS OBSERVÉES COMMUNÉMENT

Commune de Jussy

- Dépôt sauvage à la Renfile et au chemin des Grands-Bois ;
- Camping sauvage au chemin des Grands-Bois par des jeunes en état d'ébriété qui ont fait un feu. Ils ont été verbalisés et ont remis les lieux en ordre.

Commune de Meinier

- Au bois de Tornafo, un couple s'est installé avec son camping-car pour y passer la nuit. Il leur a été demandé de partir et d'aller dans un endroit autorisé.

Commune de Choulex

- Au Nant de Paradis, des personnes ont allumé un grill sur le banc qui a été endommagé. De plus, elles ont jeté un canot pneumatique dans la Seymaz.
- Au chemin du Chambet, le garde rural a secouru deux personnes âgées qui sont tombées et tentaient de se relever.

Commune de Gy

- Au chemin des Longerayes, le garde a fait sortir des jeunes qui jouaient dans le champ de tournesols, heureusement sans faire de dégâts. Ils sont partis « sans faire d'histoires ».

Commune de Vandœuvres

- Des panneaux d'interdiction de stationner ont été mis en place au chemin des Princes.

Commune de Puplinge

Plusieurs contrôles de propriétaires de chiens, qui laissent leur animal divaguer dans le champ, ont été opérés au chemin du Barot. Un rappel à l'ordre a été effectué. Les chiens doivent être tenus en laisse s'il n'est pas possible de les maîtriser :

- À la rue de Graman, une dame a laissé son chien faire ses besoins dans un champ de culture : il lui a été demandé de ramasser les déjections. Après prise de contact avec le propriétaire du champ, il semble que cette situation soit quotidienne.

STATISTIQUES

	2024	2023
Kilomètres parcourus	10 496	8 109
Stationnements illicites	108	102
Déchets sauvages	8	45
Déprédations, maraudages	25	18
Chiens en divagation, déjections	26	26
Dégâts, intempéries	5	21
Autres	20	18



Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vésenaz.

Durant l'année 2024, l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » a été sollicité pour un soutien à l'arrondissement de l'état civil de « Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier ».

Le département des institutions et du numérique (DIN) a accepté un élargissement des compétences des faits d'état civil à l'office de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » afin d'assurer les prestations de l'état civil de « Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier ». Une convention de collaboration entre les arrondissements a été signée le 29 juillet 2024. Le soutien est accordé jusqu'au 30 septembre 2025.



Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2024 :

- 2'505 actes ont été délivrés ;
- 399 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

114 dossiers de demande de mariage ont été déposés :

- 35 demandes de fiancés de nationalité suisse ;
- 62 demandes de fiancés de nationalités suisse et étrangère ;
- 17 demandes de fiancés de nationalités étrangères.

184 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement :

- 103 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;
- 44 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;
- 37 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le **lieu de mariage** reste au choix des fiancés. Toutefois, une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Statistiques années 2023-2024

	Naissances		Reconnaisances		Mariages	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Anières	0	1	6	2	0	0
Choulex	1	1	2	3	3	7
Collonge-Bellerive	0	1	18	16	28	28
Cologny	0	0	11	17	63	61
Corsier	0	0	6	4	4	2
Gy	0	0	0	0	1	4
Hermance	0	0	1	1	12	12
Meinier	0	1	7	6	6	7
Vandœuvres	0	0	5	3	67	54
Autre**			23	18		
Total	1	4	79	70	184	175

	Déclarations de nom*		Décès		Mandats pour cause d'incapacité**	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Anières	3	0	9	9	2	6
Choulex	0	0	2	1	0	0
Collonge-Bellerive	6	7	336	368	9	7
Cologny	3	6	38	34	13	1
Corsier	2	2	0	4	0	1
Gy	0	0	0	1	0	2
Hermance	0	1	20	13	2	5
Meinier	1	1	4	2	0	4
Vandœuvres	3	0	15	14	2	3
Autre**	4	2			4	0
Total	22	19	424	446	32	29

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toute personne est autorisée à changer de sexe et de prénom, en tout temps si la personne a la conviction intime et constante de ne pas appartenir au sexe inscrit dans le registre de l'état civil. En 2024, aucune requête n'a été reçue.

*Déclarations de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1^{er} janvier 2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou au décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.



En 2024, 418 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2024, 18 personnes suisse ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition d'un droit de cité
Anières	13	1	Anières	0
Choulex	8	0	Choulex	1
Collonge-Bellerive	158	11	Collonge-Bellerive	0
Cologny	95	4	Cologny	15
Corsier	22	5	Corsier	0
Gy	4	0	Gy	1
Hermance	12	1	Hermance	0
Meinier	15	1	Meinier	0
Vandœuvres	64	4	Vandœuvres	1
Total	391	27	Total	18

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Choulex.

En 2024, 235 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 382 personnes. Pour mémoire, entre 2015 et 2024, l'évolution des demandes de naturalisation est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers	134	156	190	161	143	143	149	182	186	235
Nombre de personnes	207	228	303	250	203	230	208	279	292	382

Site internet de l'OCSTAT : Communes genevoises

Portrait statistique de la commune de Choulex

Utilisation du sol (1)	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2024	392	100,0	24 585	100,0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		73	18,6	10 142	41,3
Surfaces agricoles		274	69,9	10 385	42,2
Surfaces boisées		36	9,2	3 491	14,2
Surfaces improductives		9	2,3	567	2,3

Population résidante	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2024	1 251	100,0	530 246	100,0
Densité de population (habitants par km ²)		320,0		2157,0	
Population selon le sexe					
Hommes		581	46,4	256 886	48,4
Femmes		670	53,6	273 360	51,6
Population selon l'origine					
Suisses		967	77,3	310 222	58,5
Étrangers		284	22,7	220 024	41,5
Population selon le groupe d'âge					
0 - 19 ans		279	22,3	110 360	20,8
20 - 64 ans		694	55,5	330 982	62,4
65 ans ou plus		278	22,2	88 904	16,8
Variation annuelle totale de la population	2024				
Naissances		9		4 634	
Décès		4		2 952	
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		- 14		4 185	

Bâtiments et logements (2)	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Bâtiments à usage d'habitation (en fin d'année)	2024	313	100,0	44 987	100,0
Maisons individuelles		218	69,6	26 157	58,1
Bâtiments à plusieurs logements (moins de 20)		95	30,4	15 120	33,6
Bâtiments à plusieurs logements (plus de 20)		0	0,0	3 710	8,2

Bâtiments et logements	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Logements (en fin d'année) (3)	2024	556	100,0	251 810	100,0
Logements de 1 pièce		7	1,3	13 907	5,5
Logements de 2 pièces		44	7,9	27 692	11,0
Logements de 3 pièces		54	9,7	54 031	21,5
Logements de 4 pièces		141	25,4	68 901	27,4
Logements de 5 pièces		91	16,4	49 544	19,7
Logements de 6 pièces		96	17,3	22 042	8,8
Logements de 7 pièces ou plus		123	22,1	15 658	6,2
Logements vacants (au 1er juin 2024)		2	0,4	1 144	0,5
Logements neufs construits (total annuel provisoire)		0		2 133	
Bâtiments non résidentiels (en fin d'année) (4)	2024	16		6 027	

Sources

Utilisation du sol	Office fédéral de la statistique (OFS)
Population	Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
Densité de population	OCSTAT / Service de la mensuration officielle (SEMO)
Bâtiments et logements	OCSTAT

Notes

- (1) Superficie sans le lac Léman.
- (2) Bâtiments principalement destinés à une activité économique, mais qui comprennent également des logements ou des locaux pour les ménages collectifs ou l'habitat communautaire.
- (3) Le nombre de pièces indiqué comprend la cuisine.
- (4) Bâtiments entièrement non résidentiels et non résidentiels avec un (des) logement(s) de service. Non compris les bâtiments entièrement liés aux activités du secteur primaire, les bâtiments de moins de 20 m2 de surface au sol et les garages des villas.





GAS Global **Audit** Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2024
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE CHOULEX

Genève, le 14 avril 2025

Mesdames et Messieurs,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la COMMUNE DE CHOULEX comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la COMMUNE DE CHOULEX, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Anthony Conte
Expert réviseur agréé

N° compte	Désignation du compte	Budget 2024	Budget supplémentaire 2024	Solde du compte 2024	Solde du compte 2023
0	Administration Générale				
	TOTAL CHARGES	2 151 870,00	381 853,00	2 329 950,33	1 962 949,83
	TOTAL REVENUS	85 100,00	0,00	202 946,40	153 935,69
01	Conseil municipal et exécutif				
	TOTAL CHARGES	315 050,00	0,00	288 327,30	260 955,87
30	Charges de personnel	233 550,00	0,00	228 777,85	218 226,95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	81 500,00	0,00	59 549,45	42 728,92
02	Services généraux				
	TOTAL CHARGES	1 836 820,00	381 853,00	2 041 623,03	1 701 993,96
	TOTAL REVENUS	85 100,00	0,00	202 946,40	153 935,69
30	Charges de personnel	1 232 350,00	0,00	1 154 355,80	1 244 340,70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	467 750,00	100 000,00	462 811,02	331 984,76
33	Amortissements du patrimoine administratif	9 667,00	0,00	9 719,04	0,00
36	Charges de transfert	41 213,00	0,00	47 045,00	40 891,83
38	Charges extraordinaires	85 840,00	281 853,00	367 692,17	84 776,67
42	Taxes	84 100,00	0,00	190 327,15	153 185,69
44	Revenus financiers	1 000,00	0,00	12 619,25	750,00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE				
	TOTAL CHARGES	320 444,00	0,00	290 854,32	282 404,05
	TOTAL REVENUS	13 700,00	0,00	20 722,95	15 460,00
11	Sécurité publique				
	TOTAL CHARGES	120 000,00	0,00	91 922,31	82 027,24
	TOTAL REVENUS	11 200,00	0,00	14 690,00	12 820,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	62 000,00	0,00	37 336,31	27 670,24
36	Charges de transfert	58 000,00	0,00	54 586,00	54 357,00
42	Taxes	200,00	0,00	2 550,00	2 700,00
46	Revenus de transfert	11 000,00	0,00	12 140,00	10 120,00
14	QUESTIONS JURIDIQUES				
	TOTAL CHARGES	28 103,00	0,00	24 321,75	21 886,20
	TOTAL REVENUS	2 500,00	0,00	2 135,00	2 640,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 000,00	0,00	1 105,45	1 020,00
36	Charges de transfert	27 103,00	0,00	23 216,30	20 866,20
42	Taxes	2 500,00	0,00	2 135,00	2 640,00

N° compte	Désignation du compte	Budget 2024	Budget supplémentaire 2024	Solde du compte 2024	Solde du compte 2023
15	Service du feu				
	TOTAL CHARGES	148 539,00	0,00	155 205,11	158 971,06
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 000,00	0,00	0,00	20 422,05
36	Charges de transfert	146 539,00	0,00	155 205,11	138 549,01
16	Défense				
	TOTAL CHARGES	23 802,00	0,00	19 405,15	19 519,55
	TOTAL REVENUS	0,00	0,00	3 897,95	0,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 500,00	0,00	794,05	360,90
36	Charges de transfert	19 302,00	0,00	18 611,10	19 158,65
42	Taxes	0,00	0,00	3 897,95	0,00
2	FORMATION				
	TOTAL CHARGES	355 025,00	0,00	354 902,62	502 481,14
	TOTAL REVENUS	69 749,00	0,00	77 024,70	71 962,00
21	Scolarité obligatoire				
	TOTAL CHARGES	354 025,00	0,00	354 902,62	502 281,14
	TOTAL REVENUS	69 749,00	0,00	77 024,70	71 962,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	149 300,00	0,00	150 522,20	141 255,14
33	Amortissements du patrimoine administratif	6 667,00	0,00	6 322,42	0,00
36	Charges de transfert	198 058,00	0,00	198 058,00	181 026,00
38	Charges extraordinaires	0,00	0,00	0,00	180 000,00
42	Taxes	57 500,00	0,00	64 775,70	59 713,00
46	Revenus de transfert	12 249,00	0,00	12 249,00	12 249,00
29	Formation, autres				
	TOTAL CHARGES	1 000,00	0,00	0,00	200,00
36	Charges de transfert	1 000,00	0,00	0,00	200,00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES				
	TOTAL CHARGES	315 241,00	23 320,00	242 688,10	267 238,82
	TOTAL REVENUS	1 500,00	0,00	11 199,90	14 897,20
32	Culture, autres				
	TOTAL CHARGES	71 641,00	0,00	59 615,01	56 057,15
	TOTAL REVENUS	500,00	0,00	55,00	1 252,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	17 000,00	0,00	11 084,21	11 952,75
36	Charges de transfert	54 641,00	0,00	48 530,80	44 104,40
42	Taxes	500,00	0,00	55,00	1 252,00
34	Sports et loisirs				
	TOTAL CHARGES	245 600,00	0,00	201 181,67	240 688,25
	TOTAL REVENUS	1 000,00	0,00	13 645,20	3 850,05
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	206 100,00	23 320,00	146 076,39	180 468,97
36	Charges de transfert	27 500,00	0,00	26 996,70	20 712,70

N° compte	Désignation du compte	Budget 2024	Budget supplémentaire 2024	Solde du compte 2024	Solde du compte 2023
42	Taxes	1 000,00	0,00	10 344,90	4 847,60
44	Revenus financiers	0,00	0,00	800,00	1 000,00
46	Revenus de transfert	0,00	0,00	0,00	7 797,60
35	Églises et affaires religieuses				
	TOTAL CHARGES	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
36	Charges de transfert	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
4	SANTÉ				
	TOTAL CHARGES	1 000,00	0,00	0,00	0,00
42	Soins ambulatoires				
	TOTAL CHARGES	1 000,00	0,00	0,00	0,00
36	Charges de transfert	1 000,00	0,00	0,00	0,00
5	SÉCURITÉ SOCIALE				
	TOTAL CHARGES	401 114,00	0,00	376 934,20	328 016,18
	TOTAL REVENUS	10 179,00	0,00	14 610,00	26 211,02
53	Vieillesse et survivants				
	TOTAL CHARGES	3 000,00	0,00	585,60	1 584,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3 000,00	0,00	585,60	1 584,00
54	Famille et jeunesse				
	TOTAL CHARGES	289 500,00	0,00	269 328,30	220 125,03
	TOTAL REVENUS	10 179,00	0,00	14 610,00	26 211,02
36	Charges de transfert	289 500,00	0,00	269 328,30	220 125,03
46	Revenus de transfert	10 179,00	0,00	14 610,00	26 211,02
57	Aide sociale et domaine de l'asile				
	TOTAL CHARGES	68 614,00	0,00	67 020,30	66 307,15
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 000,00	0,00	0,00	0,00
36	Charges de transfert	67 614,00	0,00	67 020,30	66 307,15
59	Domaine social, non mentionné ailleurs				
	TOTAL CHARGES	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
36	Charges de transfert	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6	TRANSPORTS				
	TOTAL CHARGES	580 129,00	365 000,00	813 457,18	862 243,51
	TOTAL REVENUS	0,00	0,00	22 610,50	6 573,70
61	Circulation routière				
	TOTAL CHARGES	533 629,00	365 000,00	774 339,53	828 606,01
	TOTAL REVENUS	0,00	0,00	19 262,20	6 573,70
30	Charges de personnel	20 000,00	0,00	10 060,00	16 360,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	376 400,00	65 000,00	355 026,74	395 932,62
33	Amortissements du patrimoine administratif	131 229,00	0,00	103 656,44	110 737,74
36	Charges de transfert	6 000,00	0,00	5 596,35	5 575,65
38	Charges extraordinaires	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00

N° compte	Désignation du compte	Budget 2024	Budget supplémentaire 2024	Solde du compte 2024	Solde du compte 2023
42	Taxes	0,00	0,00	14 146,90	6 573,70
43	Revenus divers	0,00	0,00	5 115,30	0,00
62	Transports publics				
	TOTAL CHARGES	46 500,00	0,00	39 117,65	33 637,50
	TOTAL REVENUS	0,00	0,00	3 348,30	0,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16 000,00	0,00	13 810,65	13 815,50
36	Charges de transfert	30 500,00	0,00	25 307,00	19 822,00
42	Taxes	0,00	0,00	3 348,30	0,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE				
	TOTAL CHARGES	966 898,00	221 500,00	843 462,04	857 618,35
	TOTAL REVENUS	102 329,00	0,00	124 434,25	126 508,20
71	Approvisionnement en eau				
	TOTAL CHARGES	20 000,00	0,00	21 972,55	20 536,95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20 000,00	0,00	21 972,55	20 536,95
72	Traitement des eaux usées				
	TOTAL CHARGES	224 024,00	200 000,00	245 236,05	372 175,28
	TOTAL REVENUS	75 429,00	0,00	98 295,75	99 133,35
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	161 000,00	0,00	6 805,52	9 151,71
33	Amortissements du patrimoine administratif	63 024,00	0,00	38 430,53	63 023,57
38	Charges extraordinaires	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,00
46	Revenus de transfert	75 429,00	0,00	98 295,75	99 133,35
73	Gestion des déchets				
	TOTAL CHARGES	457 774,00	0,00	355 245,85	258 100,98
	TOTAL REVENUS	5 300,00	0,00	9 930,50	3 349,45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	457 500,00	0,00	354 972,05	257 638,13
36	Charges de transfert	274,00	0,00	273,80	462,85
42	Taxes	5 200,00	0,00	4 897,50	3 349,45
46	Revenus de transfert	100,00	0,00	5 033,00	0,00
75	Protection des espèces et du paysage				
	TOTAL CHARGES	73 000,00	0,00	69 973,50	71 517,00
	TOTAL REVENUS	21 000,00	0,00	820,00	950,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	62 500,00	0,00	59 473,50	62 942,00
36	Charges de transfert	10 500,00	0,00	10 500,00	8 575,00
42	Taxes	1 000,00	0,00	820,00	950,00
46	Revenus de transfert	20 000,00	0,00	0,00	0,00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement				
	TOTAL CHARGES	40 000,00	0,00	26 617,20	14 628,90
	TOTAL REVENUS	0,00	0,00	2 393,40	21 360,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	35 000,00	0,00	24 117,20	11 128,90
36	Charges de transfert	5 000,00	0,00	2 500,00	3 500,00
42	Taxes	0,00	0,00	2 393,40	0,00
46	Revenus de transfert	0,00	0,00	0,00	21 360,00

N° compte	Désignation du compte	Budget 2024	Budget supplémentaire 2024	Solde du compte 2024	Solde du compte 2023
77	Protection de l'environnement, autres				
	TOTAL CHARGES	42 100,00	21 500,00	52 284,15	33 774,30
	TOTAL REVENUS	600,00	0,00	2 994,60	1 715,40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	42 100,00	21 500,00	52 284,15	33 774,30
42	Taxes	600,00	0,00	2 994,60	1 715,40
79	Aménagement du territoire				
	TOTAL CHARGES	110 000,00	0,00	72 132,74	86 884,94
	TOTAL REVENUS	0,00	0,00	10 000,00	0,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	110 000,00	0,00	72 132,74	86 884,94
42	Taxes	0,00	0,00	10 000,00	0,00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE				
	TOTAL CHARGES	2 500,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL REVENUS	42 600,00	0,00	45 918,89	46 251,38
81	Agriculture				
	TOTAL CHARGES	2 500,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL REVENUS	600,00	0,00	0,00	0,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	2 500,00	0,00	0,00	0,00
46	Revenus de transfert	600,00	0,00	0,00	0,00
87	Combustibles et énergie				
	TOTAL CHARGES	42 000,00	0,00	45 918,89	46 251,38
44	Revenus financiers	42 000,00	0,00	45 918,89	46 251,38
9	FINANCES ET IMPÔTS				
	TOTAL CHARGES	677 974,00	15 000,00	755 660,36	796 123,95
	TOTAL REVENUS	5 460 611,00	0,00	7 268 939,53	5 746 527,69
91	Impôts				
	TOTAL CHARGES	227 500,00	0,00	98 817,32-	346 390,41
	TOTAL REVENUS	5 352 611,00	0,00	7 128 484,08	5 585 263,94
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	70 000,00	0,00	313 235,65-	187 170,65
36	Charges de transfert	157 500,00	0,00	214 418,33	159 219,76
40	Revenus fiscaux	5 333 792,00	0,00	7 106 549,07	5 562 713,25
42	Taxes	0,00	0,00	2 919,44	1 067,05
46	Revenus de transfert	18 819,00	0,00	19 015,57	21 483,64
92	Conventions fiscales				
	TOTAL CHARGES	19 994,00	0,00	20 686,73	17 077,80
36	Charges de transfert	19 994,00	0,00	20 686,73	17 077,80
93	Péréquation financière et compensation des charges				
	TOTAL CHARGES	302 680,00	0,00	702 680,00	329 695,00
36	Charges de transfert	302 680,00	0,00	702 680,00	329 695,00

N° compte	Désignation du compte	Budget 2024	Budget supplémentaire 2024	Solde du compte 2024	Solde du compte 2023
96	Administration de la fortune et de la dette				
	TOTAL CHARGES	127 800,00	15 000,00	131 110,95	102 960,74
	TOTAL REVENUS	107 000,00	0,00	139 739,90	160 690,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	5 000,00	0,00	2 182,08	0,00
34	Charges financières	122 800,00	15 000,00	128 928,87	102 960,74
44	Revenus financiers	107 000,00	0,00	139 739,90	160 690,00
97	Redistributions				
	TOTAL CHARGES	1 000,00	0,00	715,55	573,75
46	Revenus de transfert	1 000,00	0,00	715,55	573,75
TOTAL GÉNÉRAL					
	TOTAL CHARGES	5 772 195,00	1 006 673,00	6 007 909,15	5 859 075,83
	TOTAL REVENUS	5 785 768,00	0,00	7 788 407,12	6 208 326,88
	EXCÉDENT / PERTE	13 573,00-	1 006 673,00	1 780 497,97-	349 251,05-





Mairie de Choulex 2025

Conception graphique : Art&Dream

Impression : Imprimerie Hostettler, Vérenaz

Photographies :

©Art&Dream

©Justine Jousson